

MONTARGENT – Fiche Technique

GRISAILLEMENT ET PROTECTION DU BOIS

BÂTIMENT — INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Montargent n'est pas une teinte, c'est une solution qui stimule le vieillissement naturel du bois, en 6 semaines environ. A ce terme, son aspect restera définitivement figé dans le temps, quelle que soit son exposition.

C'est un produit non toxique et 100% naturel, sans aucun ajout de produit de synthèse.

Aucun entretien n'est à prévoir, à vie.

Caractéristiques

Matériaux d'origine 100% naturelle : mélange de minéraux et de végétaux. Ne laisse aucun résidu nocif dans le sol ou l'eau. Non toxique, sans danger pour les aliments. Traitement en une seule application : brosse, rouleau, immersion, pistolet.

Selon l'essence du bois, le rendu final ira du gris argent (bois tanniques comme le chêne ou le châtaigner) au brun vieilli. En fonction des dosages appliqués, la teinte pourra se foncer très fortement, allant jusqu'au noir pour le chêne. La teinte résistera aux affres du temps tout le long de la durée de vie du bois lui-même.

Le produit s'imprègne profondément dans le bois, n'est pas filmogène, si bien qu'il permet les échanges gazeux entre le bois et l'extérieur, évitant ainsi sa dégradation par l'humidité et le développement de mousses. Le bois traité avec Montargent devient imputrescible. Il est traité à vie, aucun entretien n'est nécessaire

En une seule application, le produit pénètre et adhère au bois, sans grattage, ni écaillage.

Existe en 10 / 15 litres.

Rendement : 4 à 5 m² au litre pour une pose à la brosse, 3 m² environ au litre pour une pose au pistolet ou par immersion, selon le type de bois.

Destination

- Sites résidentiels et commerciaux, en intérieur et en extérieur.
- Clôtures, terrasses, bardages, applications maritimes, chalets, maisons et structures en bois, remises, garages, granges, écuries, plates-bandes potagères, aires de jeux en bois, aménagements paysagers, panneaux, poteaux, décoration intérieure, mobilier, sols rustiques, etc...

Montargent peut également être utilisé pour imiter le vieillissement du bois neuf lors de réparations sur des structures existantes en bois ancien.

Préparation des surfaces

Les surfaces doivent être propres, solides, sèches et exemptes de poussière, de moisissure, de peinture écaillée ou de tout autre traitement issu de la pétrochimie. Le bois doit revenir à l'aspect brut. Idéalement, le produit s'applique sur du bois neuf non traité.

Application

- Bien malaxer Montargent avant et pendant l'application.
- Appliquer dans un endroit propre abrité du soleil, de l'humidité et du gel. Température relative entre 10 et 25 degrés.
- A la brosse, au rouleau (10 mm), au pistolet, par immersion.

- Une seule couche suffit pour traiter le bois définitivement, qui reste manipulable en cours d'application avec des gants propres.
- Séchage rapide (inférieur à deux heures). Aucun entretien n'est à prévoir.
- Veiller à traiter toutes les faces, y compris les traits de coupe réalisés en cours de pose sur le chantier.

A noter que le bois doit impérativement être dépourvu de finition filmogène (acrylique, glycéro, lasure, vernis...) ou de colle. Le principe de base est de ne pas mélanger des produits naturels avec des produits issus de la pétrochimie.

Pulvérisation (équipements airless) : Pointe de 0,015 à 0,021 po ; pression de 1 500 à 2 000 psi.

Les recommandations de pulvérisation peuvent différer des chiffres indiqués selon le fabricant de l'équipement.

En cas d'application au pistolet, bien filtrer le produit pour éliminer les particules avant de l'introduire dans le pulvérisateur.

En cas d'immersion, 5 minutes maximum suffisent pour traiter efficacement le bois.

En fonction du visuel obtenu, il est possible d'appliquer une deuxième couche pour uniformiser l'ensemble si besoin.

Un test préalable est indispensable avant toute application car la réaction dépend de l'essence du bois.

Ne pas mélanger avec d'autres peintures ou diluants. Ne pas transférer dans un récipient en métal.

Peut tacher les surfaces de béton et de ciment qu'il convient de protéger

Nettoyage des outils

Retirer autant de produit que possible et nettoyer les outils à l'eau tiède savonneuse (savon de Marseille ou équivalent) immédiatement après usage.

Stockage et précautions

Conserver le produit dans un endroit sec, à l'abri du gel, dans des seaux en plastique. Les seaux vides sont à amener en lieu de retraitement pour métaux. Les déchets liquides doivent être apportés en point de collecte. Code UE 08 01 11 (S), code OFDS 1620 (CH).

Classement au feu

Ininflammable.

En cas d'incertitude, renseignez-vous auprès de votre fournisseur avant le début de vos travaux.

COV conforme à la directive CE 2010.

Les informations dans la fiche technique sont basées sur des tests et l'expérience pratique et sont données à titre indicatif. Parce que nous ne pouvons contrôler l'utilisation et les conditions d'application de nos produits, nous ne pouvons en aucun cas être tenus responsables de l'exécution des travaux. Notre responsabilité se limite à la garantie de la qualité et de la conformité des produits.

Atelier : COMTESS - 106 Avenue Pasteur, 49100 Angers — 06/2026